



Document graphique du secteur à plan de masse sur l'ER n°9

PROJET



Secteur à plan de masse - Emplacement réservé N°9 – Ilot des Courses



- 36,60 NGF RDC
- 41,90 NGF R+2
- 44,90 NGF R+3
- 48,30 NGF R+4
- LIMITE DE SECTEUR A PLAN MASSE